



Les demandes sont maintenant acceptées par le fonds d'urgence créé par des propriétaires et gestionnaires du secteur canadien des résidences pour retraités

Le fonds CaRES des résidences pour aînés offre à nouveau de l'aide financière d'urgence aux travailleurs et travailleuses du secteur partout au Canada

TORONTO, le 5 octobre 2021 /CNW/ – Le fonds CaRES des résidences pour aînés, créé en mai 2020 par Chartwell, Revera, Extendicare et Sienna, a annoncé qu'il acceptait de nouveau les demandes pour que d'autres travailleurs et travailleuses de première ligne puissent obtenir une aide financière et atténuer certaines difficultés personnelles ou familiales auxquelles ils font face. Des montants allant jusqu'à 10 000 \$ par personne seront de nouveau accordés par le fonds, qui est toujours actif, afin d'aider à payer les imprévus ou les dépenses d'urgence.

« Les employés sont les piliers du secteur canadien des résidences pour aînés. Pendant qu'ils s'occupaient des plus vulnérables, tout en étant particulièrement confrontés aux effets dévastateurs de la COVID-19, ils ont fait preuve d'une résilience tout simplement héroïque, a déclaré Hazel McCallion, ancienne mairesse de Mississauga. Au cours des 18 derniers mois, beaucoup de ces employés ont subi les contrecoups de la pandémie dans leur vie personnelle. Malgré tout, chaque jour, ils continuent de se présenter au travail animés par un sens du devoir envers les résidents dont ils s'occupent, car ils se soucient vraiment d'eux. Je suis ravie que le fonds poursuive son aide aux travailleurs qui vivent des moments difficiles. »

Les personnes qui font une demande doivent être employées par un propriétaire et gestionnaire canadien de résidences pour aînés, soit dans un centre de soins de longue durée ou dans une résidence pour retraités, quel que soit l'employeur. Le fonds accepte les demandes du 5 octobre 2021, 12 h 01, jusqu'au 26 octobre 2021, minuit. Les dossiers seront évalués « à l'aveugle » par un comité composé d'employés des membres fondateurs. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la procédure de demande, rendez-vous sur **fondscares.ca**.

Tout propriétaire et gestionnaire qui voudrait agir à titre de partenaire et reconnaître le travail extraordinaire des employés du secteur des résidences pour aînés est le bienvenu. Pour ce faire, écrivez à info@seniorlivingcares.ca.



Une initiative axée sur l'avenir

Le fonds CaRES des résidences pour aînés est depuis peu enregistré comme organisme de bienfaisance. Ainsi, il maintiendra son programme après la COVID-19 et aura pour mandat de soutenir en continu les employés. Le fonds bâtira un legs pour l'avenir dans le but de poursuivre son soutien financier aux travailleurs qui éprouvent des difficultés et d'aider les gens du secteur à suivre des formations pertinentes qui les font progresser dans leur carrière. L'initiative évoluera, mais restera toujours ancrée dans l'histoire de la crise sanitaire de la COVID-19 afin que les Canadiens n'oublient jamais l'apport et le dévouement héroïques des employés des résidences pour aînés.

Le fonds CaRES des résidences pour aînés

Le fonds CaRES des résidences pour aînés a été créé par les partenaires Chartwell, résidences pour retraités, Revera Inc., Extendicare et Sienna Senior Living. Ouvert à tous les employés du secteur et inspiré par leur dévouement et leur engagement, le fonds offre du soutien financier à ceux qui se trouvent dans un contexte exceptionnel. À l'avenir, il continuera à bâtir un héritage grâce à des investissements pour subvenir aux besoins financiers urgents et à la formation des employés. En 2021, le fonds a accueilli Southbridge Care Homes et OMNI Health Care comme partenaires de premier plan.

Pour en savoir plus, contactez :
info@seniorlivingcares.ca